

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances) propose: Que le bill C-219, établissant la Corporation de développement du Canada, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

—Monsieur l'Orateur, l'idée de la Corporation de développement du Canada a suscité un grand intérêt parmi le public, de même qu'un certain intérêt à la Chambre où tous les partis de l'opposition semblent être, à la fois, pour et contre la Corporation de développement du Canada.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Benson: Des questions fondamentales telles que le besoin d'une Corporation de développement du Canada, ses objectifs, le rôle à jouer par le gouvernement et la nature de sa propriété ont été l'objet d'un débat approfondi. Lors de la préparation du bill, le gouvernement a tiré parti de ces discussions publiques et des mémoires qu'il a reçus.

Le gouvernement estime qu'une nouvelle institution, s'appuyant sur des sources importantes de capitaux canadiens et dirigée par des entrepreneurs canadiens compétents et expérimentés, aura un rôle à jouer pour permettre une plus grande participation canadienne à la croissance et au développement du Canada. Une telle institution pourra travailler en relations étroites avec les autres membres du monde des affaires et des finances au Canada et permettra aux entreprises canadiennes d'accéder à des concentrations plus importantes de capitaux canadiens, nécessaires pour assurer une plus grande participation canadienne à la croissance de notre économie.

La nouvelle corporation doit s'insérer dans l'environnement général d'une économie canadienne qui se développe et se diversifie rapidement. C'est une économie basée sur des ressources énormes, ayant un potentiel encore plus grand et un secteur secondaire très développé qui doit s'accroître et prospérer dans un environnement international très concurrentiel. Les affaires et l'industrie sont entrées dans une nouvelle période d'internationalisme qui rend souhaitable d'avoir un certain nombre de sociétés contrôlées par les Canadiens, ayant leur siège administratif au Canada et s'appuyant sur le genre de puissance d'organisation et de capacités de gestion qui leur permettront de soutenir avec succès la concurrence sur les marchés canadien et international.

Pour profiter des occasions et relever les défis lancés par cet environnement, il faut une population vigoureuse, inventive et habile, une organisation de grande envergure et la mobilisation de doses importantes de capitaux et d'esprit d'entreprise. Dans un pays comme le nôtre, arrivé à ce niveau de développement et ouvert aux capitaux étrangers et à la concurrence internationale, il faut aussi des politiques gouvernementales appropriées.

Même si le taux de l'épargne des Canadiens est l'un des plus élevés du monde et même s'ils répondent en majeure partie aux besoins en investissements publics et privés du Canada, l'appropriation et le contrôle de l'industrie canadienne par des étrangers est très étendue. Les Canadiens ont tiré de ces investissements des avantages matériels importants. Néanmoins, ils se demandent aujourd'hui pourquoi ils ne peuvent pas participer plus largement au développement de leurs propres ressources

[M. l'Orateur.]

et de leur industrie et à la croissance de sociétés fortes établies au Canada, d'une taille et d'une activité internationales.

C'est en tenant compte de toutes ces considérations que le gouvernement fédéral a décidé de proposer ce bill en vue d'établir la Corporation de développement du Canada. L'objet de la Corporation de développement du Canada...

MOTION D'AJOURNEMENT

QUESTIONS À DÉBATTRE

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, je vous prie. En conformité de l'article 40 du Règlement, je dois informer la Chambre des questions qui seront soulevées ce soir au moment de l'ajournement: le député de Vegreville (M. Mazankowski)—Les céréales—Proposition de modification de la formule de remboursement des avances; le député de Fraser Valley-Ouest (M. Rose)—La Fonction publique—La loi sur les relations de travail—La consultation des associations d'employés—Le renvoi au comité; le député de Halifax-East Hants (M. McCleave)—Les transports—Proposition d'aménagement d'un phare sur le monument aux marins.

Comme il est 5 heures, la Chambre passe aux initiatives parlementaires inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui, savoir les avis de motions et les bills publics.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES AVIS DE MOTION

LES ROUTES

DEMANDE DE PARTICIPATION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL AU PROGRAMME DE CONSTRUCTION DANS LES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants) propose:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait examiner s'il n'y aurait pas lieu pour lui de faire connaître, dès que la chose sera pratique, sa formule de 90-10 de partage des frais avec les provinces de l'Atlantique pour le programme de construction de routes anciennement mis en œuvre avec ces provinces par l'Office d'expansion économique de la région atlantique, s'il n'y aurait pas lieu aussi pour lui de collaborer avec la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick dans le projet de Fundy Trail et avec la Nouvelle-Écosse dans la construction d'un pont au-dessus de la rivière Shubenacadie.

—Monsieur l'Orateur, il y a environ deux ans, le comité des transports de la Chambre a étudié les problèmes de transport des provinces de l'Atlantique, à la suite de quoi il a présenté son rapport le 17 juin 1969. On trouvera à la page 39 du fascicule n° 28 du compte rendu des délibérations du comité des transports une recommandation très intéressante à cet égard. La voici:

De plus, il est recommandé que le gouvernement étudie l'opportunité d'adopter un programme de cinq ans assurant aux provinces atlantiques l'aide financière du gouvernement fédéral. L'apport fédéral se limiterait à 30 millions de dollars au cours d'une année donnée. Le coût du programme se répartirait dans la proportion de 90 à 10 p. 100. Les provinces seraient tenues de soumettre leurs projets pour un réseau de routes bien défini et à l'épreuve de toute variation météorologique, ces projets